

DEC150705DR17

**Décision portant délégation de signature à Mme Annie Collovald pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la fédération de recherche en évolution intitulée Centre nantais de sociologie**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142121DGDS du 18 décembre 2014 portant création de la formation de recherche en évolution FRE3706 intitulée Centre nantais de sociologie (CENS) dont la directrice est Annie Collovald ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Fabienne Pavis, directrice adjointe et Mme Johanne Palomba, secrétaire de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 25 février 2015

La directrice d'unité

Annie COLLOVALD

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014